

EXPOSITION AUX ÉVÉNEMENTS STRESSANTS ET TRAUMATIQUES : PHASES DE PRÉVENTION

COMMENT FAIRE DE LA PRÉVENTION EN MILIEU DE TRAVAIL?

En étant constamment sur la route et en côtoyant les usagers, les chauffeurs d'autobus seront exposés à toutes sortes de situations. Ils vivront donc des événements stressants et possiblement des événements à potentiel traumatique.

Les milieux de travail peuvent mettre en place différentes actions pour les travailleurs selon trois phases de prévention : primaire, secondaire et tertiaire. Le tableau suivant les présente.

	PRÉVENTION PRIMAIRE	PRÉVENTION SECONDAIRE	PRÉVENTION TERTIAIRE
OBJECTIFS	<p>Prévenir l'occurrence des événements traumatiques</p> <p>Sensibiliser les travailleurs à s'autodépister et prendre soin de soi</p> <p>Former les gestionnaires à soutenir les travailleurs</p> <p>Instaurer les bonnes pratiques de soutien</p>	<p>Prévenir le développement des conséquences des événements traumatiques (ex. prévenir le TSPT)</p> <p>Appliquer les bonnes pratiques de soutien</p>	<p>Prévenir la chronicisation des difficultés développées</p>
À QUI CELA S'ADRESSE	<p>À l'ensemble des travailleurs et des gestionnaires</p> <p>La sensibilisation et la formation se font dès l'entrée en fonction de nouveaux travailleurs et nouveaux gestionnaires</p>	<p>Aux travailleurs qui ont vécu des événements traumatiques</p> <p>Aux gestionnaires qui vont soutenir les travailleurs</p>	<p>Aux travailleurs qui ont développé des conséquences à la suite de leur exposition à des événements</p> <p>Aux gestionnaires qui vont soutenir les travailleurs</p>
EXEMPLES D' ACTIONS POUR LE MILIEU DU TRANSPORT	<p>Modifier l'environnement de travail par le biais de caméras supplémentaires et de micros 360 degrés dans les autobus</p>		<p>Avoir des ressources professionnelles spécialisées et disponibles pour le traitement du TSPT ou des autres difficultés qui découlent des événements traumatiques (ex. : donner accès à la thérapie axée sur le trauma)</p>

	PRÉVENTION PRIMAIRE	PRÉVENTION SECONDAIRE	PRÉVENTION TERTIAIRE
EXEMPLES D' ACTIONS POUR LE MILIEU DU TRANSPORT <i>(suite)</i>	Proposer des séances de sensibilisation pour les travailleurs	Offrir du soutien aux travailleurs (ex. : premiers soins psychologiques)	Continuer de soutenir le travailleur
	Proposer des séances de formation pour les gestionnaires	Offrir l'autodépistage aux travailleurs	
	Avoir développé un protocole pour la gestion des événements traumatiques en milieu de travail (ex. : protocole de retrait systématique des chauffeurs) Avoir formé les gestionnaires à l'application du protocole	Savoir où référer les travailleurs pour une aide professionnelle S'assurer que les professionnels ont une expertise dans les événements traumatiques en milieu de travail	

Source : Les informations contenues dans ce tableau s'inspirent du chapitre suivant « Geoffrion, S. Martin, M. et Guay, S. (2019). Intervenir auprès des travailleurs après un événement traumatique. Dans S. Bond, G. Belleville, et S. Guay (dir.), *Les troubles liés aux événements traumatiques : Guide des meilleures pratiques pour une clientèle complexe* (pp. 374-395). Les Presses de l'Université Laval. »

Consultez le dossier [Stress post-traumatique : chauffeurs d'autobus](#) pour en connaître plus.